

**COMMUNE DE SAINT RIRAND**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023**  
**Séance ORDINAIRE**

**Étaient présents :**

- Messieurs PRUNET, DUBOIS, RONDEPIERRE, PATIN , BURGER, CHAFFAT, DUVERNAY.
- Mmes DUMOULIN , PARIZET-RIVIER.

**Absents :**

Mme BARTASSOT

En exercice : 10  
Présents : 9  
Votants : 9

**Secrétaire de Séance :** M. DUBOIS

*Le Conseil approuve le compte-rendu du conseil municipal du 9 juin 2023.*

**GROUPEMENT ACHAT SIEL 13-09-2023 --1**

Le 25 juillet dernier, le SIEL a demandé à la Commune si elle souhaitait renouveler son adhésion au Groupement d'Achat Energies (en fourniture ELECTRICITE) pour la période 2026 à 2029, le contrat actuel se terminant au 31/12/2025.

Cet accord cadre donne l'opportunité d'acheter dès à présent l'électricité pour ces années, si le marché est favorable, afin de sécuriser les budgets de la Commune.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité : approuve le renouvellement de l'adhésion au Groupement d'Achat Energies (en fourniture ELECTRICITE) pour la période 2026 à 2029.**

**CESSION CHEMIN RURAL 13-09-2023 -- 02**

Un habitant de la Commune, M. Fournier, souhaite acheter un terrain communal (parcelle n° AD 144) ainsi qu'une partie d'un chemin rural, tout deux proches de sa propriété située sur la parcelle n° AD 143. M. Prunet souhaite, quant à lui, acheter l'autre partie de ce chemin rural, situé entre deux parcelles lui appartenant (n° AD 131 et AD 141).

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **approuve, à 8 voix POUR, et 1 ABSTENTION (M. PRUNET, maire, n'a pas pris part au vote) la cession du terrain communal correspondant à la parcelle n° AD144, ainsi que la cession du chemin rural à messieurs Fournier et Prunet,**
- **note que les acquéreurs prendront à leur charge les frais de géomètre liés à cette acquisition,**
- **autorise M. Dubois, Premier Adjoint, à signer tous les documents afférents à cette vente.**

**DIVERS**

- **Tracts chantier participatif** : le chantier participatif aura lieu le samedi 30 septembre (il sera reporté au 7 octobre en cas d'intempéries) : la distribution des tracts pour ce chantier a démarré. En même temps, sera distribuée une note informative de rappel concernant les poubelles, rappelant que certains déchets ne doivent pas être déposés dans les bacs, mais en déchetterie.

- **Aménagement du bourg** : le conseil évoque la possibilité de faire appel à un bureau d'étude (Gingko ou Clé Ingénierie) pour s'occuper des appels d'offre et suivre les travaux d'aménagement du bourg.

- **Panneau de limitation pour le chemin de la Tourbière** : évocation d'un éventuel panneau de limitation pour éviter que certains véhicules ne s'engagent dans ce chemin et se retrouvent en difficulté.
- **Passage derrière l'église** : discussion sur la possibilité de prévoir un fléchage pour que les piétons ressortent côté place.
- **Exposition photos dans le village** : questionnement sur le moyen d'accompagner par des explications les photos affichées dans le village, sous forme de QR code par exemple.
- **Elevage de chiens de traîneaux au Fouet Bas** : le propriétaire des chiens va régulariser sa situation.

**Fin de la séance à 20h30.**

**Signature du Maire et secrétaire :**

Didier PRUNET

Jacques DUBOIS